

Hopla ! Dernière instance de proximité de l'année 2020, encore en visio bien sûr, comme quasiment toutes celles de l'année. Pas toujours évident de tisser les liens et surtout de ne pas les perdre, mais globalement nous y sommes arrivés.

Au menu de cette réunion deux grands points ont été abordés et ont fait débat : la nouvelle case de la rentrée de janvier et les primes ou avancement de fin d'année.

### **Voici les points traités dans l'Instance de Proximité du 3 Décembre 2020**

#### **Primes du mois de décembre**

Sur votre paie de novembre certains ont eu la bonne surprise de faire partie des heureux élus qui ont bénéficié d'une augmentation, suite au comité des salaires (avec une rétroactivité depuis janvier 2020).

On parle moins de l'autre enveloppe qui concerne les « primes exceptionnelles » attribuées de manière ponctuelle. Ces primes consistent à donner un certain montant en une fois, par exemple pour récompenser l'investissement d'un salarié à un projet. Cette prime ne peut pas s'appeler « prime Covid » car les négociations n'ont pas pu aboutir dans ce sens. La Direction n'a aucun compte à rendre sur la répartition de cette enveloppe.

Néanmoins voilà ce que l'on peut vous dire après les échanges dans cette instance. Il y aura 3 niveaux de montant : 300, 600 ou 1000 euros pour les plus chanceux.

C'est votre manager, en accord avec la Direction du Grand Est (Directeur, DRH et RRH), qui a décidé du montant en fonction de votre investissement du travail de l'année. Le travail effectué pendant la crise Covid sera aussi pris en compte. Cette prime sera versée sur la paie de décembre.



#### **Tickets restaurant**

Bonne nouvelle, le gouvernement nous a informé la semaine dernière que les tickets restaurant 2020 seront utilisables jusqu'en septembre 2021. La direction nous a informé que les TR seront envoyés au domicile des personnes passées complètement en télétravail.



Vos élus ont demandé s'il était possible de faire évoluer le fonctionnement en dématérialisant les tickets restaurant. La Direction répond que cela se décide au niveau national. Nous avons demandé que notre requête soit remontée à Paris.

### Régionalisation, Grand Est .... Alors on met quoi dans la case de 18H30 ?

Les rédacteurs en chef des 3 antennes se sont réunis mi-novembre afin d'arrêter leurs choix concernant la case de 18h30. Des discussions sont encore en cours et visiblement les choix ne sont pas arrêtés pour cette séquence de 13 minutes supplémentaires. La présentation officielle sera faite aux salariés mi-décembre. L'objectif du directeur régional, Monsieur Dubois, est de pouvoir consacrer 3 semaines à une mise en œuvre et au filage dès le retour des vacances de Noël, afin d'être prêt le 25 janvier.

Cette tranche est une séquence présentée par un journaliste, composée de 4 temps forts : module proximité avec les habitants du Grand Est, un fact checking\*, module «expertise» dont l'idée est de donner la parole à un professionnel. Rendez-vous dans une semaine pour en savoir plus sur le contenu du 4ème module. Une réflexion est en cours pour qu'une séquence soit fournie par une équipe, qui ne soit pas forcément de la rédaction.

*\*Terme anglais désignant une nouvelle forme de traitement journalistique qui vise à examiner et à vérifier les dires d'un personnage.*

Comment rester dans le studio JT sans qu'on ait l'impression d'être dans une page Info « JT actu » ? Des idées ont été évoquées par certains techniciens, aucun travail de réflexion n'est officiellement en cours. Une fois le projet éditorial validé, la direction fera appel à un réalisateur pour la mise en images afin d'établir une charte.

Plusieurs présentateurs tourneront sur cette case, de même que les adjoints.



### Point emploi à la Fabrique

Un poste d'éclairagiste a été comblé au COCA (comité d'orientation des carrières) de septembre, suite à la mobilité de Laurent Maury sur le car vidéo mobile de Strasbourg.

Suite au départ de Laurence Miller à Marseille, un poste de chef monteur au service post production vient d'être publié.

Une mission de technicien d'exploitation vidéo est prévue au prochain COCA le 9 décembre.

### Matinales France Bleu, à l'antenne sur France 3 Alsace depuis le 23 novembre ...

Les élus se sont interrogés sur la place des sponsors sur notre antenne (logo Waze, Kovacic) depuis que nous diffusons France Bleu sur France 3 Alsace... La direction nous répond que les publicités sont recouvertes par des images de drones ou bandes annonces, et qu'effectivement les seuls messages à caractère publicitaire non masqué est le sponsor météo. On nous répond que ce n'est pas grave de voir le logo Waze sur France 3 (le CSA est au courant) car il existe une convention entre Waze et Radio



France et que France 3 coproduit l'émission France Bleu. Sauf qu'à la radio effectivement on ne «voit» pas le logo puisqu'une émission de radio s'écoute alors qu'une émission TV cela se regarde ! Selon la convention les partenariats seraient possibles mais pas les espaces publicitaires ? Un peu borderline là, non ?

Donc oui, les élus se posent la question de la place de ce sponsor sur notre antenne. Il paraît que nous sommes les seuls à se poser ces questions existentielles. On assume...

Pour finir sur ce chapitre, il faut que vous sachiez que France Bleu fait appel à une boîte extérieure (Eden Presse) pour la mise en images de l'émission qui est facturée à FTV ... **Commentaire FO : si la régionalisation consiste à faire travailler les sociétés extérieures et sous traiter des métiers que nous pourrions faire en interne, c'est non pour FO. Quant aux pubs mises «gratuitement» sur notre antenne, ce n'est pas normal, on posera la question au niveau national.**

### Qualité de vie et santé au travail

Le bilan sur les 20 engagements de l'accord qualité de vie au travail, signé en juillet 2017 pour une durée de 3 ans nous a été présenté par Sophie Bauer, RRH. Ce bilan nous donne un aperçu des actions menées par la direction pour l'antenne.

Ces engagements sont de nature différente, avec pour objectif 3 axes principaux :

- Accompagner au quotidien le management du collectif (développement des temps et des espaces de discussion & proposition, manager par la QVT, prévenir les risques professionnels ...)





- Accompagner au quotidien le management individuel (mieux concilier vie pro/vie perso, médiation, agir face aux violences internes/externes etc ...)
- Accompagner les projets de transformation et expérimenter de nouvelles formes d'organisation du travail (mieux intégrer la qualité de vie au travail dans les projets de transformation, télétravail etc...)

La mise en place de réunions régulières avec les managers de proximité, avec la Direction, le développement du télétravail, l'achat de matériel pour un meilleur confort au travail, le planning prévisionnel à 4 semaines etc ...

contribuent à la qualité de vie au travail.

**Commentaire :** FO constate que depuis 2 ans la direction s'approprie l'accord et que de nombreuses actions sont menées pour améliorer la qualité de vie au travail au sein de notre antenne. On ne peut que les féliciter.

### UCC (unité compétence complémentaire) Infographie

Pour rappel 6 personnes avaient candidaté en 2019 ... La mise en place du jury devait suivre et puis silence radio. Qu'en est-il aujourd'hui ? L'université de FTV va convoquer ces personnes nous dit-on, pour pouvoir passer un test (sans doute à distance), pas de date officielle peut être mi-janvier. A noter que l'accord sur les UCC prend fin en décembre 2020, très prochainement donc ... La RRH locale a déjà un peu anticipé sur quelques formations, on ne peut que l'approuver.

#### Vos interlocuteurs FO en Alsace :

**Emeline Droxler :** Représentante de Proximité & Déléguée syndicale, Alsace

**Eric Vial :** Élu CSE Réseau France3 & CSE Central

**Henri Weiken :** Élu suppléant CSE Réseau France3

[emeline.droxler@francetv.fr](mailto:emeline.droxler@francetv.fr)

[eric.vial@francetv.fr](mailto:eric.vial@francetv.fr)

[henri.weiken@francetv.fr](mailto:henri.weiken@francetv.fr)

